



## LES FAITS SAILLANTS DE LA CDP12 DE RAMSAR: JEUDI 4 JUIN 2015

Jeudi 4 juin, la CdP12 de Ramsar s'est réunie en plénière toute la journée, entamant l'examen de projets de résolutions. Un groupe de travail s'est réuni à midi et dans la soirée pour discuter d'un projet de résolution sur les questions financières et budgétaires. Un groupe de travail sur le règlement intérieur s'est réuni dans la soirée.

### LA PLENIERE

La CdP a élu les membres du Comité permanent pour la prochaine période triennale. Le secrétaire général, Briggs, a lu une déclaration du Secrétaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en réponse à l'invitation qui lui a été lancée à la PC48 à participer à la CdP12, déclaration reconnaissant, entre autres, le rôle crucial: des zones humides dans le maintien d'un bilan des émissions et dans l'avancée vers un nouveau modèle de croissance; de la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides dans la relève du défi climatique; et des mesures de collaboration au profit de l'environnement, des citoyens et de l'économie.

Le BRESIL, avec l'ARGENTINE, ont souligné que la déclaration provenait du Secrétariat de la CCNUCC et non des parties de la CCNUCC, le BRESIL soulignant que la CCNUCC est le forum mondial approprié de la lutte contre le changement climatique. Briggs a expliqué que la déclaration présente des éclaircissements sur le terrain d'entente entre les mandats de la Convention de Ramsar et de la CCNUCC.

**EXPOSE SUR LES ODD:** Jane Madgwick, Wetlands International, a présenté un exposé portant sur la question de savoir si les ODD pouvaient aider à sauver les terres humides. Elle a déclaré qu'en raison de leur lien avec l'eau, tous les ODD dépendent de l'amélioration de l'état des zones humides, soulignant, toutefois, la nécessité de faire en sorte que ce lien soit explicite dans les indicateurs applicables aux ODD, tels que: le rôle des zones humides dans la régulation des flux aquifères dans le paysage, pour aider à lutter contre la désertification; les opportunités offertes aux zones humides de bénéficier d'investissements dans les systèmes de distribution d'eau et dans l'accroissement de la résilience aux catastrophes naturelles; une meilleure gestion et la mise en valeur des écosystèmes des zones humides côtières; et le rôle de l'eau dans les modes de production et de consommation durables. Elle a conclu que "sur le papier" les ODD offrent la meilleure occasion, dans l'histoire de la Convention de Ramsar, de placer les zones humides au centre du programme de développement durable. La CDB a présenté un rapport sur la collaboration entretenue avec le Secrétariat de Ramsar durant ces deux dernières années, aux fins de contribuer, à travers ONU-Eau, au processus des ODD, et a recommandé de synthétiser les données disponibles tirées du programme de suivi de Ramsar, en guise de contribution à la discussion sur les indicateurs des ODD. La FINLANDE a suggéré d'approfondir la discussion dans un groupe de contact.

**LE RAPPORT FINANCIER:** La présidente de la sous-commission sur les finances, du CP, Elizabeth Roberts, Canada, a présenté un exposé sur l'exécution du budget au titre de la période triennale 2012-2015 et sur les options à adopter pour l'exercice budgétaire 2016-2018 (COP12 Doc.14 et 15). Répondant à une question du SÉNÉGAL, le secrétaire général Briggs a précisé que les scénarios budgétaires de base comprennent un membre régional permanent pour l'Afrique. L'IRAN et le HONDURAS ont suggéré que les parties fournissent des translations en nature, tandis que le CHILI a mis en garde qu'avoir des translations dans le budget de base est une priorité pour l'Amérique latine. A une question posée par l'IRAN, Roberts a expliqué que les critères des dépenses budgétaires sont approuvés par le CP et qu'ils reposent: sur les besoins en personnel pour la fourniture du soutien nécessaire aux parties, sur les résolutions prises par les parties, et sur le Plan stratégique. A une question posée par le PANAMA, Briggs a précisé qu'un deuxième membre du partenariat est inclus dans les scénarios budgétaires, alors que les membres régionaux (autres que ceux pour l'Afrique) dépendraient de l'obtention d'un financement supplémentaire et qu'ils ne figurent pas dans les scénarios budgétaires de base présentés. La SUISSE a recommandé que les CdP devraient être financées par le budget de base, comme dans d'autres AEM, réduisant les charges financières du pays hôte et des donateurs, Briggs précisant que cela nécessitait une décision par les parties. A une question posée par le SÉNÉGAL, Briggs a précisé que les missions consultatives de Ramsar n'ont pas été approuvées par le CP pour inclusion dans la proposition de budget, mais qu'elles relevaient des fonds actuellement disponibles. Il a également répondu à la COLOMBIE et la SUEDE que le fonds de petites subventions et l'amélioration de la base de données de Ramsar n'ont pas été approuvés par le CP pour inclusion dans la proposition de budget et que ces deux éléments auraient besoin d'un soutien supplémentaire de la part des donateurs. Il a conclu en rappelant que ce sont les parties qui décideront finalement du scénario budgétaire à retenir, avec une augmentation de 0%, 2% ou 4%, et qui détermineront les activités à y inscrire.

**EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTIONS:** Le plan stratégique: le président de la CdP12, Rucks, a présenté le plan stratégique de Ramsar pour 2016-2021 (COP12 DR.2). La BOLIVIE a appelé à une vision plus holistique des zones humides, mettant en exergue leurs services et leurs valeurs culturelles, y compris pour les peuples autochtones et l'accès à l'eau. La Lettonie, parlant au nom des États membres de l'Union européenne présents à la COP12 (UE), a suggéré d'améliorer les synergies entre la Convention de Ramsar et d'autres AEM et, appuyée par le PANAMA, a proposé la conduite de travaux additionnels sur les indicateurs. L'Afrique du Sud, parlant au nom du GROUPE AFRICAIN, a suggéré de plutôt "exhorter" que "encourager", les parties à établir leurs objectifs et plans nationaux et à affecter des ressources budgétaires nationales à la mise en application du plan stratégique. Le SÉNÉGAL a également recommandé: la fourniture d'un plus grand soutien



au niveau régional pour l'élaboration des plans stratégiques nationaux; la demande au PC de poursuivre le soutien à la mise en valeur des zones humides; le renforcement de la coopération bilatérale; et la fixation d'objectifs intermédiaires mesurables.

L'UE a suggéré d'étendre la durée du plan stratégique à 2024, appuyée en cela par la SUISSE et la NORVÈGE qui se sont déclarées en faveur: d'une évaluation à mi-parcours; d'une amélioration des liens avec la CDB pour ce qui est des objectifs d'Aichi; et de références aux systèmes forestiers et agricoles, ainsi qu'aux régions écologiques sous-représentés, dans les objectifs. La MALAISIE, L'INDE, le MEXIQUE, la NORVÈGE et le JAPON ont appelé à une plus grande synergie avec le plan stratégique de la CDB au titre de 2011-2020, avec les objectifs d'Aichi et avec les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB).

La MALAISIE a suggéré que les inventaires nationaux des zones humides (objectif 8) soient commencés et non accomplis et terminés comme mentionné. L'INDE a proposé d'inclure la fourniture d'un financement adéquat pour le soutien de la coopération internationale (objectif 17). Le CANADA a demandé l'insertion d'une référence explicite à la conservation de la flore et la faune de l'Arctique (CFFA) dans le cadre de la coopération internationale. La NORVÈGE a recommandé: une vision plus positive et plus inspirante; des objectifs mesurables et plus précis; un accent plus prononcé sur le rôle des zones humides dans le développement durable et dans la fourniture de services écosystémiques; et une liste des mesures prioritaires. Le MEXIQUE a suggéré d'inclure des méthodologies dans l'objectif 13 (conseils scientifiques et techniques).

La TURQUIE s'est opposée à plusieurs références à la coopération transfrontière en faveur des zones humides, précisant qu'il s'agit là d'une question bilatérale qui ne devrait pas inclure des tiers. Le CHILI a fait part de sa préoccupation à propos des pourcentages ciblés, soulignant la nécessité de prendre en considération les capacités de mise en œuvre de différents pays. La NOUVELLE-ZELANDE a préféré se référer au suivi des progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre et dans la communication des données "selon ce qu'il convient", afin de permettre différents types de processus. Le BRÉSIL a demandé une référence plus explicite à la pêche durable en tant que secteur clé. Le NICARAGUA, la BOLIVIE, L'EQUATEUR, CUBA, la COLOMBIE et le VENEZUELA ont suggéré l'insertion de références aux droits des peuples autochtones et des communautés locales et à leur rôle dans la protection, la gestion et la surveillance des zones humides, tandis que le Japon a proposé une référence à la participation active des populations locales dans l'objectif 5 sur la planification et la gestion efficace. Le PANAMA et l'URUGUAY ont avancé plusieurs propositions visant à mieux aligner les objectifs sur leurs indicateurs respectifs. La BOLIVIE a demandé des références aux droits de la Terre Mère et à la reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature. L'ARGENTINE, appuyée par la REPUBLIQUE DOMINICAINE, a remis en question la référence à "l'éradication" des espèces envahissantes dans l'objectif 4, faisant état des difficultés entravant la réussite de la mise en œuvre et du suivi.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) a accueilli favorablement la collaboration avec la Convention de Ramsar pour la facilitation du maintien des zones humides en bonne santé, soulignant que la protection des zones humides peut aider à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'accès à l'eau, et à l'action contre le changement climatique. Les parties ont convenu de poursuivre les discussions sur le projet de résolution dans un groupe de contact.

**La mobilisation des ressources et le cadre du partenariat:** Le président de la CdP12, Rucks, a présenté le document sur la mobilisation des ressources et le cadre du partenariat, et la proposition d'ajouter Wildfowl et Wetlands Trust (WWT) en tant que OIP (COP12 DR7). Le GROUPE AFRICAINE, appuyé par plusieurs, s'est déclaré en faveur de l'ajout du WWT en tant qu'OIP, le CHILI et l'ARGENTINE demandant une décision par les parties, déterminant le nombre maximum d'OIP pouvant être ajouté.

Le JAPON, appuyé par le CHILI, a noté que l'affectation de budgets nationaux à la gestion des zones humides dépend de la situation économique de chaque pays. Le BRÉSIL, appuyé par

le CHILI, CUBA, l'ARGENTINE et l'URUGUAY, a appelé à une référence spécifique aux pays industrialisés dans l'appel à une augmentation des contributions et de la coopération pour une mise en œuvre réussie du plan stratégique. Les ETATS-UNIS, avec la SUISSE, ont suggéré d'inclure des objectifs et des calendriers pour la collecte des fonds dans le projet de résolution révisé et le plan de travail connexe. Le Royaume-Uni, au nom de l'UE, a souligné l'importance de la mobilisation des ressources intérieures et a appelé à l'intégration des zones humides dans les SPANB pour permettre l'obtention de financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). L'IRAN a souligné l'importance d'orienter les budgets nationaux vers la réduction des effets des projets de développement sur les zones humides. Sur proposition du SÉNÉGAL, un groupe de contact sur la mobilisation des ressources a été formé.

**Les langues et les synergies:** Au sujet d'un projet de décision appelant au renforcement des langues, de la visibilité et de la stature de la Convention, et au renforcement des synergies avec d'autres AEM (COP12 DR.3), les Emirats arabes unis (EAU), le GROUPE AFRICAINE, la CHINE, le JAPON et d'autres ont appuyé l'inclusion de l'arabe comme langue officielle de la Convention. L'UE a suggéré: que les considérations financières devraient être prises en compte; que les parties concernées devraient s'assurer de la disponibilité du financement; et que le Groupe de travail du CP sur la gestion devrait suivre les progrès accomplis dans l'approche progressive de l'intégration des langues.

Le CANADA a jugé prématuré l'appel à la mise en application des recommandations du projet du PNUE relatif à la coopération entre les conventions touchant à la biodiversité, vu qu'elles ne sont pas encore publiées. La NORVÈGE, avec la SUISSE, a apporté son appui à l'amélioration des synergies avec d'autres AEM et avec l'IPBES, en vue de pouvoir faire usage des meilleures connaissances disponibles, tout en soulignant la nécessité d'agir au niveau national.

La CHINE, avec la COLOMBIE, le SÉNÉGAL et d'autres, a appuyé la création d'un segment de haut niveau dans les futures CdP de la Convention de Ramsar, en vue d'en améliorer la visibilité et d'accroître le soutien politique en sa faveur. L'UE, avec les ETATS-UNIS, le GROUPE AFRICAINE, l'ARGENTINE, le MEXIQUE et l'URUGUAY, a soutenu que l'organisation de débats de haut niveau devrait plutôt être décidée par le pays hôte à chaque CdP. La SUISSE a mis en garde quant aux coûts supplémentaires que cela impliquerait, et a suggéré de fournir aux segments de haut niveau un thème pour inciter la participation des ministres. Le JAPON a suggéré la tenue d'une réunion de haut niveau à une CdP sur deux, pour améliorer l'efficacité des coûts. Le MEXIQUE a suggéré l'organisation d'un événement parallèle sur la Convention de Ramsar à la CdP13 de la CDB. La TURQUIE a signalé que la CdP12 de la CLD qui se tiendra à Ankara plus tard en 2015, offre une occasion de renforcer la coopération entre les deux conventions.

### DANS LES COULOIRS

Les discussions plénières de jeudi ont débordé dans les couloirs, les délégués méditant sur la manière de négocier séparément le plan stratégique et le budget, compte tenu de leur lien intime. Certains ont souligné que le plan stratégique devrait avoir préséance et que les lignes budgétaires devraient être alignées sur les priorités spécifiques mentionnées dans le plan stratégique. D'autres ont déclaré craindre que, vu que la plupart des activités du plan stratégique allaient devoir être couvertes par le budget auxiliaire, il est nécessaire de les hiérarchiser afin de guider le Secrétariat dans la recherche de financements supplémentaires. En tout cas, avec un budget très contraint, les parties comprennent que l'accommodement de toutes leurs demandes va nécessiter quelques sérieux ajustements. Les propositions d'une plus grande synergie avec le Plan stratégique 2011-2020 de la CDB ont ainsi été jugées, par certains, utiles pour se greffer sur le financement du FEM, mais d'autres se sont demandé, à ce propos: "Cela se ferait-il au détriment de la volonté de la Convention de Ramsar de se propulser vers une reconnaissance politique accrue".